

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00319 Numéro SIREN : 481 109 163 Nom ou dénomination : A.B.R.
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/12/2021 sous le numéro de dépôt 18439

COMPTES ANNUELS

Période du 01/04/2020 au 31/03/2021

A.B.R.

76 rue Nationale
35235 THORIGNE FOUILLARD

COPIE CONFORME

G. BECEL



HELEOS EXPERTISE COMPTABLE

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
4, allée Marie Berhaut

35000 RENNES

Tel : 02.99.30.91.23

Fax : 02.99.30.28.15

Courriel : accueil@heleos.fr

Web : <http://www.heleos.com>

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS A.B.R. relatifs à l'exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 47 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euro
Total bilan	691 433
Chiffre d'affaires	2 392 265
Résultat net comptable (Bénéfice)	52 247

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à RENNES CEDEX
Le 12/07/2021

Charlotte MARQUET
Expert-Comptable Associée

COMPTES ANNUELS

Période du 01/04/2020 au 31/03/2021

Bilan et Compte de résultat

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/03/21	Net au 31/03/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	995	995		
Fonds commercial	100 000		100 000	100 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla	46 751	41 972	4 779	7 462
Autres immobilisations corporelles	293 077	238 047	55 030	39 976
Immob. en cours / Avances & acomptes	3 750		3 750	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières	225		225	225
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	444 812	281 014	163 799	147 678
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	188 381		188 381	146 351
Créances				
Clients et comptes rattachés	118 101		118 101	104 929
Fournisseurs débiteurs	23		23	1 285
Personnel	247		247	1 169
Etat, Impôts sur les bénéfices				1 616
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	5 146		5 146	4 875
Autres créances	1 083		1 083	266
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman	2 897		2 897	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	207 440		207 440	12 465
Charges constatées d'avance	4 315		4 315	4 872
TOTAL ACTIF CIRCULANT	527 634		527 634	277 826
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	972 447	281 014	691 433	425 504

Bilan

	Net au 31/03/21	Net au 31/03/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	160 387	133 336
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	52 247	27 052
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	223 634	171 387
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	128 084	8 840
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	128 084	8 840
Emprunts et dettes financières diverses	12 220	11 880
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	34 458	79 446
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 108	2 826
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	201 739	92 396
Personnel	26 717	21 398
Organismes sociaux	18 554	21 299
Etat, Impôts sur les bénéfices	8 343	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	7 337	5 928
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	633	709
Dettes fiscales et sociales	61 585	49 334
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	28 606	9 395
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	467 799	254 117
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	691 433	425 504

COMPTES ANNUELS

Période du 01/04/2020 au 31/03/2021

Annexes

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Le chiffre d'affaires affiché de A.B.R. intègre les ventes de carburant pour lesquelles A.B.R. est en réalité seulement commissionné. Ce chiffre d'affaires rétrocedé à Total est de 1 142 017 €.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.B.R.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2021, dont le total est de 691 433 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 52 247 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/07/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable générale applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Règles et méthodes comptables

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 129 141 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	225		225
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	118 101	118 101	
Autres	6 500	6 500	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 315	4 315	
Total	129 141	128 916	225
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	431
Personnel - produits à recevoir	247
Etat - produits à recevoir	1 083
Total	1 762

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 Euro décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 466 692 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	128 084	9 217	118 867	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	12 220	12 220		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	201 739	201 739		
Dettes fiscales et sociales	61 585	61 585		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	63 065	63 065		
Produits constatés d'avance				
Total	466 692	347 825	118 867	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	129 320			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont	10 076			
(**) Dont envers les associés	34 458			

COMPTES ANNUELS

Période du 01/04/2020 au 31/03/2021

Détail des comptes

A.B.R.
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 76 rue Nationale
ZA Le Portail, 35235 THORIGNE FOUILLARD
481109163 RCS RENNES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2021

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2021 s'élevant à 52.247 euros de la manière suivante :

- Affectation en totalité aux « autres réserves », soit 52.246,76€

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende brut global
Ex 31.03.2020	néant
Ex 31.03.2019	85.714
Ex 31.03.2018	92.000€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

GAETAN BECEL
PRESIDENT

G. BECEL 